Annexe au rapport du groupe de haut niveau sur l'après OMD : objectifs indicatifs et cibles

lundi 3 juin 2013

Sommaire de cet article

- 1. Objectif universel : Mettre fin à la pauvreté
- 2. Objectif universel : Autonomiser les filles et les femmes et parvenir à l'égalité des sexes
- 3. Objectif universel : Garantir une éducation de qualité et des programmes de formation tout (…)
- 4. Objectif universel : Assurer les conditions d'une vie en bonne santé
- 5. Objectif universel : Assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel
- 6. Objectif universel : Assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement
- 7. Objectif universel : Garantir une énergie durable
- 8. Objectif universel : Créer des emplois, des moyens d'existence durables et une croissance (…)
- 9. Objectif universel : Gérer les richesses naturelles de façon durable
- 10. Objectif universel : Assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace
- 11. Objectif universel : Garantir des sociétés stables et pacifiques
- 12. Objectif universel : Créer un environnement mondial favorable et encourager les (…)

Le monde se trouve face à une opportunité historique, à savoir mettre fin à la pauvreté mais aussi relever les défis auxquels sont confrontés la planète et ses habitants pour éradiquer la pauvreté extrême sous toutes ses formes *irréversibles* dans le cadre d'un développement durable.

Le but est clair : un monde en 2030 plus juste, plus prospère, plus pacifique et plus équitable. Un monde où le développement est durable. Mais cette vision exige un effort universel. Il reste encore beaucoup à faire, mais l'éradication de la pauvreté extrême et les conditions d'une prospérité durable sont à portée de nous tous. Nous n'avons pas besoin d'attendre les autres pour commencer à agir. Dès aujourd'hui, chacun de nous peut prendre des mesures pour parvenir à un développement plus prospère et durable à l'horizon 2030. Voici comment :

S'engager.

S'engager à changer la façon dont nous pensons et agissons. Dans le cadre du nouveau partenariat mondial, nous avons tous un rôle à jouer et des responsabilités à assumer.

Établir des priorités.

Nous savons que cinq **réorientations transformatrices** peuvent amener aux conditions - et créer l'élan - nécessaires à nos ambitions.

– *Ne laisser personne de côté*.
Nous devons nous assurer que chacun d'entre nous – indépendamment de l'origine ethnique, du sexe, de la situation géographique, du handicap, de la race ou d'autres critères – bénéficie des opportunités économiques de base et jouisse pleinement des droits de l'Homme.

– *Placer le développement durable au coeur des débats*.
Nous devons procéder à des changements rapides et adopter des modèles de production et de

consommation durables, avec les pays développés montrant l'exemple. En outre, nous devons agir maintenant si nous voulons ralentir le rythme alarmant du changement climatique et limiter la détérioration de l'environnement, qui constitue une menace sans précédent pour l'humanité.

– Transformer les économies pour les emplois et la croissance sans exclusion.
Une transformation économique profonde peut éradiquer à l'extrême pauvreté et promouvoir le développement durable, en améliorant les moyens de subsistance, en valorisant l'innovation, les technologies et le potentiel des entreprises. Des économies plus diversifiées, offrant les mêmes chances pour tous, peuvent favoriser l'intégration sociale, notamment chez les jeunes, et promouvoir le respect de l'environnement.

– Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous.
Un monde sans violence, ni conflit, ni oppression, est essentiel à l'existence humaine, et ces éléments sont le fondement des collectivités pacifiques et prospères. Nous appelons à un changement fondamental, à savoir reconnaître la paix et la bonne gouvernance comme étant des éléments essentiels du bien-être et non pas comme de simples options.

– Créer un nouveau partenariat mondial.
Un nouvel esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité mutuelle doit être à la base du programme pour l'après-2015. Ce nouveau partenariat doit être fondé sur notre humanité partagée, en soutenant le respect et les bénéfices mutuels.

Rédiger une feuille de route.

Nous sommes convaincus de la nécessité de mener les transformations selon une structure d'objectifs qui nous permettra de consolider les efforts internationaux, de mobiliser les actions et les ressources, et de développer une conscience du péril mondial. Cette structure peut être instrumentale dans la cristallisation d'un consensus et l'adoption de normes internationales. Elle peut servir de cri de ralliement pour une campagne mondiale visant à mobiliser un soutien international comme ce fut le cas pour les OMD. Les objectifs sont pour nous, en tant que communauté internationale, la première étape essentielle pour que nous avancions dans la même direction. Ils doivent donc être peu en nombre, clairs et assortis de cibles quantitatives. Nous avons inclus, ci-dessous, une série d'objectifs à titre d'exemple. Nous comptons les débattre, en discuter et les améliorer au cours des dix-huit prochains mois. Mais toute quête commence par un premier pas.

Le Groupe recommande que tous ces objectifs doivent être universels, c'est-à-dire qu'ils présentent une aspiration commune pour tous les pays. Presque tous les objectifs devraient être fixés au niveau national ou même local, pour expliquer les différents points de départ et les contextes (par ex : 8a augmenter le nombre de bons et décents emplois et améliorer les moyens de subsistance de x). Certains objectifs sont mondiaux, en fixant une norme commune et mesurable à surveiller dans tous les pays (par ex : 7a en doublant la part de l'énergie renouvelable dans le système énergétique mondial). D'autres cibles exigeront davantage de travail technique pour s'accorder à des indicateurs fiables et mesurables (par ex : 11d sur les facteurs de stress externes). Enfin, quelques objectifs pourraient représenter une norme minimum globale si une cible numérique commune pouvait être convenue au niveau international (par ex : 4c si une norme mondiale pour le taux de mortalité maternelle était fixée à 40 par 100 000). Pour assurer l'égalité des chances, des indicateurs appropriés devraient être désagrégés en ce qui concerne le revenu (particulièrement pour les 20 % les plus bas), le genre, la location géographique, l'âge, les personnes souffrant de handicaps, et le groupe social approprié. **Les cibles seront considérées comme « atteintes » si elles sont respectées pour tous les groupes sociaux et revenus concernés**.

[1] Cibles susceptibles d’être adoptées en tant que normes minimales internationales, y compris les objectifs « zéro ».
[2] Indicateurs à ventiler.
[3] Cibles nécessitant davantage de travaux techniques afin de définir des indicateurs appropriés.

1. Objectif universel : Mettre fin à la pauvreté

Cibles au niveau national :

1a.
Amener à zéro le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 $ par jour et réduire de x % la proportion de la population vivant sous le seuil national de pauvreté tel que défini par leur pays pour 2015. [1 & 2]

1b.
Augmenter de x % le nombre de femmes et d’hommes, de communautés et d’entreprises ayant une garantie de droit d’accès à un terrain, une propriété et d’autres biens. [2 & 3]

1c.
Offrir à x % de la population pauvre et vulnérable un régime de protection sociale. [2 & 3]

1d.
Accroître la résilience aux catastrophes naturelles et réduire de x % le nombre de décès causés par des catastrophes naturelles. [2]

2. Objectif universel : Autonomiser les filles et les femmes et parvenir à l’égalité des sexes

Cibles au niveau national :

2a.
Prévenir et éliminer toute forme de violence à l’encontre des filles et des femmes. [1, 2 & 3]

2b.
Mettre fin au mariage des enfants. [1 & 2]

2c.
Accorder aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l’acquisition et l’héritage de biens, la signature de contrats, l’enregistrement d’une entreprise et l’ouverture d’un compte bancaire. [1 & 2]

2d.
Éliminer la discrimination à l’encontre des femmes dans la sphère politique, économique et

publique. [1, 2 & 3]

3. Objectif universel : Garantir une éducation de qualité et des programmes de formation tout au long de la vie

Cibles au niveau national :

3a.
Augmenter de x % la proportion d'enfants qui bénéficient d'un accès à l'éducation et sont en mesure d'achever une scolarité pré-primaire. [2]

3b.
S'assurer que tout enfant, quelles que soient les circonstances, achève une scolarité primaire, sache lire, écrire et compter conformément aux normes minimales d'apprentissage. [1 & 2]

3c.
Garantir que tout enfant, indépendamment des circonstances, ait accès à l'enseignement secondaire du premier degré et augmenter de x % la proportion d'adolescents qui obtiennent des résultats d'apprentissage reconnus et mesurables. [1 & 2]

3d.
Augmenter de x % le nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes et le nombre d'adultes possédant les compétences techniques et professionnelles nécessaires pour travailler. [2 & 3]

4. Objectif universel : Assurer les conditions d'une vie en bonne santé

Cibles au niveau national :

4a.
Mettre fin aux décès évitables chez les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans. [1 & 2]

4b.
Augmenter de x % la proportion d'enfants, d'adolescents, d'adultes à risque et de personnes âgées immunisés. [1 & 2]

4c.
Faire en sorte que le taux de mortalité maternelle ne soit pas de plus de x pour 100 000. [1 & 2]

4d.
Garantir des droits universels en matière de santé sexuelle et génésique. [1 & 2]

4e.
Réduire le fardeau du VIH/Sida, de la tuberculose, du paludisme, des maladies tropicales négligées et des maladies non transmissibles prioritaires. [2]

5. Objectif universel : Assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre

nutritionnel

Cibles au niveau national :

5a.
Éradiquer la faim dans le monde et protéger le droit de toute personne à avoir accès à des aliments nutritifs sains, en quantité suffisante et à des prix abordables. [1 & 2]

5b.
Réduire de x % les retards de croissance, l'émaciation de y % et l'anémie de z % chez les enfants de moins de cinq ans. [1 & 2]

5c.
Augmenter la productivité agricole de x %, en mettant l'accent sur l'augmentation durable des rendements des petits exploitants et l'accès à l'irrigation3

5d.
Mettre en oeuvre des pratiques agricoles, de pêche en mer et en eau douce durables, et reconstituer tous les stocks halieutiques désignés à des niveaux viables. [1]

5e.
Réduire de x % les pertes après récolte et le gaspillage alimentaire. [3]

6. Objectif universel : Assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement

Cibles au niveau national :

6a.
Garantir à tous l'accès à l'eau potable dans les foyers et les écoles, les établissements de santé et les camps de réfugiés. [1 & 2]

6b.
Mettre fin à la défécation en plein air, garantir à tous l'accès aux installations sanitaires à l'école comme au travail, et augmenter de x % l'accès aux installations sanitaires dans les foyers. [1 & 2]

6c.
Aligner les prélèvements d'eau douce sur les réserves renouvelables et améliorer de x % l'utilisation des ressources en eau dans le secteur agricole, de y % dans le secteur industriel et de z % en zone urbaine

6d.
Recycler ou traiter toutes les eaux usées municipales et industrielles avant leur rejet. [1 & 3]

7. Objectif universel : Garantir une énergie durable

Cibles au niveau national :

7a.
Doubler la part de l'énergie renouvelable dans le système énergétique mondial

7b.
Assurer l’accès universel aux services énergétiques modernes. [1 & 2]

7c.
Doubler le taux mondial d’amélioration de l’efficacité énergétique dans la construction, l’industrie, l’agriculture et les transports

7d.
Éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles préjudiciables et inefficaces qui encouragent la surconsommation. [1 & 3]

8. Objectif universel : Créer des emplois, des moyens d’existence durables et une croissance équitable

Cibles au niveau national :

8a.
Augmenter le nombre de bons et décents emplois et améliorer les moyens de subsistance de x. [2]

8b.
Réduire de x % le nombre de jeunes non scolarisés, au chômage ou n’étant pas en formation. [2]

8c.
Optimiser la capacité productive en assurant un accès universel aux services financiers et aux infrastructures, telles que les transports et les TIC. [1, 2 et 3]

8d.
Augmenter de x % le nombre de nouvelles start-ups et de y % la valeur ajoutée des nouveaux produits en créant un environnement propice aux activités économiques et en promouvant l’esprit d’entreprise. [2 & 3]

9. Objectif universel : Gérer les richesses naturelles de façon durable

Cibles au niveau national :

9a.
Publier des rapports économiques, sociaux et environnementaux et les utiliser au sein des gouvernements et des grandes entreprises1

9b.
Améliorer de x % la considération des principes de durabilité en ce qui concerne les approvisionnements de gouvernement. [3]

9c.
Protéger les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

9d.
Réduire la déforestation de x % et augmenter le reboisement de y %

9e.

Améliorer la qualité des sols, réduire l'érosion des sols de x tonnes et lutter contre la désertification

10. Objectif universel : Assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace

Cibles au niveau national :

10a.
Fournir des services d'identité juridiques gratuits et accessibles à tous, comme l'inscription au registre des naissances. [1 & 2]

10b.
Garantir le droit à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique et garantir l'accès à des informations et des médias indépendants. [1 & 3]

10c.
Augmenter la participation des citoyens à la vie politique et renforcer l'engagement civique à tous les niveaux. [2 & 3]

10d.
Garantir le droit du public à l'information et l'accès aux données officielles1 10e. Lutter contre la fraude et la corruption et veiller à ce que les agents de l'État soient tenus responsables de leurs actes. [3]

11. Objectif universel : Garantir des sociétés stables et pacifiques

Cibles au niveau national :

11a.
Réduire les morts violentes de x pour 100 000, et éliminer toutes les formes de violences envers les enfants. [1, 2 & 3]

11b.
Veiller à ce que les institutions judiciaires soient accessibles, indépendantes, bien informées et respectent le droit à une procédure régulière. [1, 2 & 3]

11c.
Contenir les éléments externes qui mènent au conflit y compris ceux liés au crime organisé. [3]

11d.
Renforcer les capacités, le professionnalisme et la responsabilité des forces de l'ordre, de la police et du pouvoir judiciaire. [3]

12. Objectif universel : Créer un environnement mondial favorable et encourager les financements à long terme

Cibles au niveau national :

12a.

Promouvoir un système d’échange ouvert, équitable, favorable au développement, en réduisant considérablement mesures qui faussent les échanges dont notamment les subventions agricoles tout en améliorant l’accès au marché des produits des pays en voie de développement. [3]

12b.
Mettre en place des réformes pour assurer la stabilité du système de financement international et encourager les investissements privés étrangers sur le long terme de façon stable. [3]

12c.
Maintenir l’élévation de la température mondiale au-dessous de 2°C par rapport aux niveaux de l’ère préindustrielle conformément aux accords internationaux

12d.
Les pays développés qui ne l’ont pas encore fait doivent prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs consistant à consacrer 0,7 % de leur PNB à l’APD en faveur des pays en développement et à affecter une part de 0,15 % à 0,20 % aux pays les moins avancés ; les autres pays doivent prendre des mesures pour atteindre des objectifs volontaires en matière d’aide financière complémentaire

12e.
Réduire les flux illicites de capitaux et la fraude fiscale, et augmenter de x $ le recouvrement des avoirs volés. [3]

12f.
Promouvoir la collaboration et l’accès à la science, aux technologies, à l’innovation et aux données sur le développement. [3]

Copyright © Site de l’Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2016